

C'est dans cette période où l'évolution des politiques publiques et la politique départementale instaurent de nouvelles modalités d'accueil pour les enfants que les équipes pluridisciplinaires de l'établissement Brun Pain Carnot sont amenées à écrire ce rapport d'activité de l'année 2017. Les lois du 2 janvier 2002 et du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance sont complétées par celle du 14 mars 2016. L'ensemble des dispositions issues de ces trois orientations est animé par une vision sociale et repose sur un triptyque : prévenir, améliorer, innover. Cette dernière loi en particulier clarifie les champs de compétences administratifs et judiciaires, et vient instaurer de nouvelles possibilités d'interventions.

En effet, dans la mission de protection qui revient aux MECS, l'idée de repositionner les interventions éducatives pour offrir de nouvelles réponses institutionnelles aux jeunes et aux familles devient de plus en plus prégnante.

Les professionnels ont un sentiment plus ou moins diffus que les enfants et adolescents qu'ils accompagnent sont en train de changer et ce de manière profonde ; ils expriment une lassitude des pratiques routinières et conformistes. Le rôle de l'équipe pluri professionnelle est d'apporter un accompagnement permettant d'accompagner parents et enfants pour mieux se retrouver et vivre ensemble.

La première partie écrite par l'équipe de la Maison du brun pain concerne les outils développés afin de permettre aux parents de mieux se situer dans leur parentalité et aux enfants d'obtenir des réponses sur leur histoire et les raisons du placement. Lors de moments instaurés au sein de l'établissement, ces outils permettent également aux parents de partager le quotidien de leur enfant au sein de la maison d'enfants pour se reconstruire, se sécuriser et avancer.

Dans une deuxième partie, la maison Carnot a fait le choix d'évoquer « le départ » : l'accompagnement au départ vers un retour en famille, une réorientation en famille d'accueil ou dans une autre maison d'enfants. Ce départ se prépare tout au long du placement et les pratiques au sein de la maison Carnot s'orientent de plus en plus vers l'accompagnement de l'enfant au domicile des parents pour préparer le retour.

### La maison du Brun Pain : au carrefour d'une métamorphose.

La question de la place des familles en MECS n'a jamais été autant mise en débat. Leur participation tant souhaitée est pourtant encore trop souvent limitée. Le cadre législatif (loi 2002-2, loi 2007, loi 2016) est aujourd'hui posé. Il s'agit à présent que les professionnels s'inscrivent dans cet accompagnement et développent de nouvelles pratiques. La MECS doit bouger, se réinventer. Les professionnels doivent imaginer et développer de nouveaux dispositifs. En bouleversant leur organisation, en dépassant leur appréhension (peur que le parent soit intrusif, peur de ne pas être capable et/ou suffisamment formé pour ce type d'accompagnement, peur de ce que cela peut susciter chez l'enfant pour qui ce travail ne peut pas se réaliser, peur que le lieu de vie ne soit plus suffisamment sécurisé), les professionnels du Brun Pain ont réussi à s'inscrire dans un accompagnement global où le parent peut au sein de la maison d'enfants pratiquer sa parentalité.

Selon Didier Houzel, il existe trois dimensions de la parentalité : « l'exercice » qui renvoie à une définition juridique, « la pratique » qui renvoie à la personne qui prend soin de l'enfant et assure son éducation et « l'expérience » qui renvoie au lien vécu. Par le biais de supports, de médias (Brin de jasette et Estimo) que les professionnels ont découverts et se sont appropriés, il est devenu possible d'accompagner le parent dans « l'expérience ». Par la mise en place

de modalités d'accueil différentes, les parents peuvent aujourd'hui découvrir, développer, consolider leur « pratique » au cœur de la MECS en partageant le quotidien de leur enfant (accompagnement aux devoirs, aux repas, à la toilette...). Il s'agit donc cette année de présenter les divers modes d'accompagnement, expérimentés et mis en œuvre par les professionnels pour que les parents gardent contact avec la réalité éducative et s'inscrivent dans chaque dimension parentale malgré le placement.

### **Jouer pour se construire et être :**

Dans ses recommandations L'ANESM préconise « la mise en place d'un lieu d'échanges où professionnels et familles, proches et usagers peuvent croiser leur regard ». Evoluant très souvent dans un contexte contraint, l'idée même d'une visite médiatisée suscite chez le parent des mouvements émotionnels (peur, colère, honte...). Comment entendre le vécu et comment en faire un élément de travail ? C'est avec le jeu que les professionnels du Brun Pain ont fait le pari de pouvoir proposer une rencontre autrement. Moins angoissant qu'un contact direct, le jeu est entre les personnes, il est l'objet commun partagé tel un médiateur qui permet de se découvrir et de se rencontrer. C'est ainsi qu'ils ont expérimenté et se sont appropriés ce support ludique. Déjà utilisé sur une autre MECS du Home des Flandres et présenté lors de la journée de service, les professionnels du Brun Pain étaient curieux de voir comment cela pouvait

concrètement se pratiquer. Ils en avaient entendu les bénéfices mais ils n'arrivaient pas à en mesurer leurs portées. Autant sceptiques que motivés, il a fallu les accompagner lors des premières rencontres et leur expliquer la méthode de travail. L'éducateur se doit de soutenir la parole, d'approfondir le questionnement, d'apporter un éclairage éducatif, d'accéder à la proximité affective tout en maintenant et garantissant le cadre. Les éléments recueillis pendant ce jeu doivent permettre une meilleure compréhension du système familial. Ils pourront servir à la construction du projet individuel de l'enfant. C'est pour cela que le coordinateur de projet doit être la personne qui planifie, anime et coordonne cette action (en accord avec le chef de service et validé en conduite de projet). Comme ce jeu demande une proximité affective, il est nécessaire d'être en binôme (coordinateur de projet/éducateur ASE, coordinateur de projet/psychologue, coordinateur de projet/éducateur de groupe). Lorsqu'un des deux professionnels accède à cette proximité, l'autre veille à ce que cela reste dans le cadre de notre mission de protection. Dans certaines situations, le parent peut être hors cadre et pourrait facilement nous emmener dans son fonctionnement. Il est important d'en être conscient, le duo permet cette vigilance. Le coordinateur de projet (qui connaît les axes de projet individuel) doit aider le parent à faire le lien entre la question et sa façon de poser, d'exercer sa parentalité. Il est à noter que le travail mené peut être défini comme un objectif dans l'avenant au contrat de séjour. Dans un second temps, ces supports ont été présentés en groupe d'expression. Les parents présents lors de ce groupe semblaient

motivés et partants pour participer à ce nouveau projet. Ils savaient qu'il n'y avait aucun caractère obligatoire. Pour les enfants, les jeux leur ont été présentés en amont d'une rencontre. Les enfants et adolescents ont rapidement compris (avant même de le pratiquer) comment ils allaient pouvoir se saisir de ce support. Très rapidement, ils ont différencié la spécificité de chaque jeu et ont orienté leur choix en fonction de ce qu'ils souhaitent aborder et/ou mettre au travail. A présent, sur la plupart des visites médiatisées, protégées ou accompagnées, il est proposé à l'enfant et à sa famille de partager ce temps de rencontre autour de deux jeux : *Estimo* ou *Brin de Jasette*.

Brin de Jasette est un jeu où à tour de rôle chaque personne choisit une question parmi 5 possibilités. La personne y répond puis c'est au tour des autres participants de répondre à cette même question. Un échange devient possible, on confronte, on se rappelle, on se soutient, on apprend. Ce qui semble inabordable et non dicible devient accessible et possible.

Il n'avait pas été possible de rassembler père et fils dans un même lieu lorsqu'il s'agissait qu'un professionnel échange avec eux sur ce qu'ils vivaient ; *M. 14 ans* refusait de façon systématique. Nous lui avons montré, expliqué et proposé ce jeu. Une date est prise. Le jour de la rencontre, M. et son père sont présents. M. refuse de piocher ou de répondre aux questions. Pour autant, le coordinateur de projet propose de continuer la partie. Il soumet l'idée que Mr. réponde pour lui puis pour son fils (imaginant ce que son fils dirait). Mr. adhère à cette idée. M. reste mutique, dos à son père. La question est la suivante : « Que faites-vous de votre

temps libre ? ». Lorsque Mr. répond pour M., ce dernier se met à parler. Il explique que son père se trompe et précise « qu'il ne le connaît vraiment pas ». Il ajoute « c'est normal, t'étais où quand j'étais petit ? Tu ne peux pas me connaître ». Nous voyons ici comment une question anodine permet à l'enfant de se l'approprier pour questionner et verbaliser toute son incompréhension. C'est alors tout le travail du coordinateur de projet de rebondir sur ce qu'amène l'enfant ou le parent. Cela fonctionnera ainsi pendant 20 minutes. M. finira par sortir de la salle. Quelques semaines plus tard, M. ré interpellera son coordinateur de projet pour lui demander d'organiser une nouvelle rencontre avec ce support.

*La maman de D.* était jusqu'ici trop touchée par le décès de son mari. Il lui était impossible de répondre aux questions de D. (qui était son père ? Comment ses parents se sont rencontrés ? Qu'a-t-il partagé avec lui quand il était petit ?). Voyant la détresse psychique de sa mère, D. n'osait plus aborder ce sujet et restait seul face à l'inconnu. Lors d'une rencontre mère enfant, nous avons utilisé ce support. A la question : « Quel est ton meilleur souvenir ? » Mme a tout à coup raconté sa rencontre avec le père de D. L'ado s'est alors saisi de la réponse de sa mère pour poursuivre l'échange. Le coordinateur de projet leur est venu en soutien pour maintenir cette dynamique et sécuriser leurs échanges.

Dans une autre situation, une maman rencontre ses enfants (de 10 et 12 ans) une heure tous les 15 jours lors de visites médiatisées. La dépendance et la souffrance psychique de Mme rendent le lien d'attachement insécure et les possibilités d'échanges instables.

A la demande des enfants, le coordinateur de projet décide d'encadrer ce temps de visite avec ce jeu (Brin de jasette). Tant les enfants que Mme se prêtent au jeu. A la question « Quelle est la dernière fois que tu as dû t'absenter longtemps ? » Mme est revenue sur des moments vécus, des absences. Les enfants ont raconté leur version. Mme est venue compléter. Les enfants ont pu questionner leur mère sur des non-dits, les incompréhensions. Pour la première fois, les enfants pouvaient se situer dans cette relation. Il devenait possible d'amorcer un cheminement. Le sens critique peut ainsi se développer. L'enfant peut ainsi investir son histoire, se construire et s'individualiser. Quant au parent, il ne se sent plus lésé et non reconnu dans sa capacité parentale. Mme remerciera le coordinateur de projet de lui avoir permis de « parler de sa place de mère ». Pendant le jeu, le temps semble s'arrêter comme si cet instant était nécessaire pour consolider de nouvelles fondations. Winnicott dit : « Le jeu est l'espace intermédiaire où se négocie pour l'enfant l'acceptation de la réalité. » Il n'est pas rare d'entendre « c'était trop court » après une heure trente de jeu. En fin de rencontre, les familles et les enfants sont en demande qu'une autre date soit établie. Cela permet d'instaurer des échéances, des espaces qui rassurent et qui contiennent. Par ce biais, l'éducateur crée un cadre où l'on se rencontre dans les ressemblances et les différences. Les enfants, les parents et les professionnels découvrent et vivent de nouvelles expériences émotionnelles et relationnelles pour évoluer.

Lorsqu'il s'agit de partager et de nommer ses émotions, le jeu Estimo est un support très intéressant. Il permet

aux enfants comme aux parents de repérer leurs émotions, de les nommer et de raconter un événement en lien avec ces dernières. Les professionnels ont fait le choix de réadapter certaines règles de ce jeu en fonction des besoins et des capacités repérées.

Ce jeu contient sur une même carte une émotion positive et une négative. Le joueur tire une carte émotion. Il en choisit une des deux. Il doit ensuite l'associer à un des 5 sens et raconter un événement vécu ou imaginé où l'émotion et le sens sont liés. En expérimentant ce jeu, les équipes se sont rendues compte qu'il devenait possible pour l'enfant et le parent de comprendre l'émotion de l'autre et de se dissocier. Ce support permet de travailler l'histoire tout en développant des compétences psychosociales tant chez l'enfant que chez le parent. Le professionnel amène l'enfant et le parent à revisiter leur histoire, à faire émerger de nouvelles significations. Il devient possible de co-construire une autre lecture de la situation. On crée un espace intermédiaire où de nouvelles expériences vont être vécues.

La place de l'éducateur dans un tel espace est délicate. D'après J. Rouzel, « La position de l'éducateur est délicate à tenir dans un tel espace. Il doit accepter d'y être lui-même pris. L'éducateur ne saurait se retrancher dans une quelconque neutralité. Il est celui qui propose, anime et soutient et celui qui fait lui-même parti de ce cadre en le garantissant. D'où un travail de va et vient permanents entre ce qu'il vit et d'autres espaces ». Un troisième jeu Chemin de parents, est également utilisé. Sa spécificité ayant déjà fait l'objet d'un rapport d'activité, nous nous limiterons à une description. Il se pratique (pour le moment) sans l'enfant

et entre parents et professionnels. En amont, en équipe, nous pensons à la composition des différents groupes de parents afin d'éviter les conflits, les enjeux pour toujours rendre la communication possible entre les parents. Ce jeu offre la possibilité de créer, d'échanger, d'évoquer des questions complexes du point de vue de la parentalité. Il facilite la pensée, la mise en mot du parent sur l'expérience, la conception de l'éducation, la responsabilité, les conduites à risques, les droits, les devoirs. Il donne aux parents l'opportunité d'échanger avec d'autres parents, avec d'autres professionnels, de confronter, de transmettre leurs idées et de se sentir soutenu, entendu, pris en compte et reconnu. Comme pour les autres jeux, un binôme est constitué. Le coordinateur de projet est également présent. Aujourd'hui, sur la maison du Brun Pain, ce jeu s'effectue de façon régulière (tous les deux mois). En fin d'année, nous réunirons tous les parents ayant participé à cette action. Un bilan sera effectué. Même si nous mesurons déjà la portée de ce travail, nous pourrions recenser les propositions des parents et réadapter si nécessaire notre fonctionnement. Les professionnels du Brun Pain ont mis de côté leurs aprioris et ont réussi à se situer dans cette relation éducative. Un éducateur dira : « nous avons eu peur de ne pas être suffisamment formés pour effectuer une telle démarche mais en le pratiquant nous constatons que ce jeu nous forme et nous fait gagner en compétences. Nous faisons connaissance avec toutes les familles, cela nous oblige à connaître toutes les situations. Le professionnel se doit d'avoir du recul. Le jeu permet d'enterrer les préjugés. Les regards changent. On met en avant les

compétences ce qui facilite la mise en place de l'action éducative ». Parallèlement, il existe au Home des Flandres une instance de travail (comité technique Vie vas) où les professionnels peuvent découvrir, éprouver, conseiller ce type de support. Le professionnel n'est pas seul, il peut partager son expérience, se saisir de conseils, de vigilances. Nous sommes donc dans un processus de formation continue. Les jeux, tels qu'ils sont pratiqués permettent aux familles d'appréhender l'expérience de leur parentalité. Une maman nous dira : « vous nous permettez de parler simplement de choses pourtant difficiles dont on ne savait ou dont on ne voulait pas parler sur d'autres lieux ». Une autre maman nous demandera de « mutualiser au sein du Home des Flandres ce type d'accompagnement ». Cela est aujourd'hui en réflexion. Avec ces supports le champ des possibilités est tellement dense que nous pouvons projeter et développer de nouvelles pratiques. Par ce biais, les jeux ont permis aux familles d'appréhender « l'expérience » de la parentalité. Les histoires douloureuses et/ou traumatiques peuvent malgré tout se travailler avec une certaine douceur. Parallèlement, en fonction du cadre de l'ordonnance, il est devenu possible que le parent puisse être accompagné dans l'exercice de sa parentalité dans les locaux de la maison du Brun Pain. Il n'est plus rare de voir un parent qui s'occupe de la toilette, des devoirs ou du repas de son enfant.

### **Faire avec pour se reconstruire, se sécuriser et devenir :**

En MECS, nous exerçons dans le cadre de la protection de l'enfance. Les droits de visites, d'hébergements des parents sont définis par l'ordonnance de placement.

Dans certaines situations, la présence du parent au sein même de la structure semble inappropriée et peut représenter un réel danger pour la poursuite du développement de l'enfant. Pour autant, il existe des moyens pour faire vivre aux familles leur parentalité (outils de la loi du 2 Janvier 2002.2, contrat de séjour, avenant, réception du bulletin...). Il ne s'agit pas ici de parler de ce type de situation mais bien de développer ce que les professionnels du Brun Pain ont mis en place avec les familles qui peuvent se rendre dans les locaux.

Le recueil des besoins des enfants lors de l'élaboration de l'avenant, l'analyse des professionnels lors des conduites de projet et les rencontres parent enfant permettent aux professionnels d'effectuer une évaluation des compétences parentales pour fixer des objectifs de travail. Lorsque l'un des objectifs définis est de pouvoir travailler l'exercice de la parentalité, les professionnels ont favorisé le faire avec. Pour cela, le coordinateur de projet convie le parent à venir sur la structure pour partager et s'investir dans le quotidien de l'enfant. Au niveau de l'organisation, nous avons fait le choix pour le moment de détacher l'éducateur de son poste de travail. En relation duel (mais dans la collectivité) il accompagne le parent pour qu'il s'implique dans la totalité de l'action éducative (aller rechercher l'enfant à l'école, effectuer avec lui ses devoirs,

choisir une tenue pour le lendemain, accompagnement à la toilette...).

C'est alors que la coéducation et la coopération prennent le dessus sur la suppléance. Nous entendons par coopération l'action de travailler conjointement et par coéducation la reconnaissance d'un savoir d'acceptation d'un principe d'égalité et d'un accord sur le plan éducatif. Par ce principe, l'enfant peut de nouveau se situer dans la relation avec son parent. Il fait de nouvelles expériences et peut le concevoir autrement dans une dimension qui devient sécurisée. L'enfant compare et interpelle le coordinateur de projet et/ou le parent, il rappelle qu'avant c'était différent et peut dire que les pratiques au domicile étaient tout autre. Intervenant dans la collectivité, les familles découvrent de nouvelles règles, observent bon nombre d'interactions (entre leur enfant et les autres, entre parents et professionnels, entre professionnels et professionnels, entre professionnels et enfants...). Lorsque l'enfant verbalise les différences c'est à l'éducateur de s'en saisir pour engager une conversation avec le parent en expliquant l'intérêt de procéder de telle ou telle manière dans le développement de l'enfant.

*D. 8 ans* dira au moment du bain (en présence de sa mère) : « tu as vu ici je suis tout seul dans la salle de bain et je sais me laver ». Le coordinateur de projet se saisit de cela, un échange s'effectue entre parent, enfant et professionnel sur l'intérêt de garantir l'intimité de l'enfant, sur le fait de valoriser son savoir-faire (ne pas faire à sa place par facilité). Le coordinateur de projet mesure la difficulté en temps réel. Il accompagne l'enfant et le parent pour trouver des solutions et/ou faire avec. Le parent peut se saisir de

techniques éducatives. L'éducateur vient en soutien, en renfort, il peut poser le cadre ou guider le parent dans son intervention. L'enfant mesure l'impact de notre présence. Il s'autorise davantage à verbaliser ce qui dysfonctionne comprenant que le coordinateur de projet accompagnera sa famille au travers de nouveaux savoir-être et savoir-faire. Ce n'est que depuis que Mme vient sur des temps du quotidien que D. s'est autorisé à comparer et à questionner le fonctionnement familial. Faire avec le parent en présence de l'enfant permet à ce dernier d'accéder à la réalité. Il peut ensuite élaborer et cheminer. Les difficultés sont entendues et perçues.

Il arrive que certains enfants ne soient plus en capacité de mesurer les difficultés vécues avant le placement. Faire avec le parent permet de maintenir l'enfant dans un principe de réalité sécurisée. C'est à cet instant que nous voyons tout l'intérêt de l'équipe pluridisciplinaire. Il faut pouvoir accompagner et faire vivre ce principe de réalité dans la mesure où nous sommes en capacité d'apporter un contenant. Parallèlement, il est nécessaire de proposer à l'enfant des espaces de paroles où il peut poser des mots, des actes, des questionnements pour penser par lui-même et s'individualiser. Le binôme psychoéducatif semble donc indispensable lorsque l'on mène ce type d'action. Pour les enfants qui ne peuvent recevoir leurs parents sur la maison nous percevons là aussi un intérêt.

*S. 9 ans* rencontre sa mère à l'extérieur de la structure lors de visites médiatisées. En voyant certains parents évoluer sur la maison, S. a observé les interactions. Lors d'un

échange au moment de l'élaboration de l'avenant, S. dira qu'elle aimerait que sa mère puisse venir sur la structure mais qu'elle se rend bien compte que les difficultés de celle-ci sont bien au-delà de celles des autres parents.

Certains professionnels étaient réticents à la venue des parents pendant le quotidien. Ils se demandaient ce que cela susciterait chez les autres enfants. Ils avaient l'impression de ne plus garantir leur sécurité et imaginaient qu'il serait préférable d'effectuer ce travail en partant du domicile familial. Cette action a été démarrée par les professionnels qui semblaient plus à l'aise avec cette idée. Très rapidement, ils se sont aperçus que ce type de travail était très bien accueilli par les enfants et les adolescents. Même si pour certains cela générerait un sentiment d'injustice, il fallait alors se saisir de cela pour accompagner l'enfant ou l'adolescent dans son cheminement. C'est de fait un outil intéressant. Le professionnel doit apprendre à s'en saisir pour travailler les raisons du placement et la place de l'enfant dans sa famille. Il se doit d'être vigilant et d'accompagner la réflexion.

Pour finir, nous nous sommes aperçus que l'intervention des familles nourrissait une certaine fierté chez l'enfant (ou l'adolescent). Le professionnel doit là encore effectuer un travail au sein du collectif pour que cette fierté soit accueillie par tous. Il s'agit de travailler la notion d'empathie. Le parent quant à lui se sent reconnu et soutenu. Il n'est plus défaillant mais considéré. Il apprend à poser des exigences, un cadre et se surprend souvent à le maintenir. Il se nourrit des interactions, interpelle les autres professionnels, il expérimente et gagne en estime. Il réajuste, consolide et bien

souvent transpose des règles, des savoir-faire, des savoir-être au domicile familial. La continuité de l'action éducative se met en place. La relation de confiance s'établit, l'accompagnement devient serein et efficace.

Nous voyons ici comment un projet construit sur les potentialités, allié à un travail étroit et continu permet d'améliorer la qualité de la prise en charge tout en garantissant la sécurité psychique de l'enfant.

M.P Mackiewicz nous rappelle : « si la coopération est niée, si la coéducation de l'enfant n'est plus pensée, alors la suppléance devient substitution avec disparition de la famille comme acteur ». Aujourd'hui, par une approche de soutien plus globale nous offrons en maison d'enfants une disponibilité et des moyens nouveaux, des espaces de rencontre, de quotidienneté qui place la famille au centre de nos interventions. « Travailler avec le parent c'est passer de la prise en charge à la prise en compte ».

Lors des échanges avec les familles, nous nous sommes aperçus que bon nombre d'entre elles se retrouvaient en difficultés dans l'exécution de certaines tâches quotidiennes (confection d'un repas équilibré, soin du linge, gestion administrative...). Au même titre que nous accompagnons la relation parent enfant, nous nous sommes interrogés sur la façon dont nous pourrions les accompagner dans ce domaine. C'est en mutualisant les compétences des professionnels de la MECS que nous tentons depuis Septembre de mettre en place un projet novateur. Il arrive aujourd'hui que les maitresses de maison proposent des ateliers individuels aux familles. Après avoir

analysé les besoins de certains parents en équipe, il leur est proposé de venir le mardi soir ou le mercredi midi. La maitresse de maison partage un moment convivial avec le parent autour d'une activité précise et réfléchie.

*La maman de S. 13 ans* expliquera lors d'un échange avec le coordinateur de projet toute sa difficulté à confectionner un repas équilibré. Elle ne semble pas savoir cuisiner et aimerait être accompagnée dans ce domaine. En accord avec la maitresse de maison, et en ayant préalablement fixé les objectifs, la maman de S. viendra sur notre structure pour réaliser le repas du groupe.

*La maman de B. (5 ans) et C. (7 ans)* se dit incapable de faire le tri dans les armoires de ses enfants. Elle ne cesse d'acheter du linge. Il lui est alors proposé de venir sur notre structure pour étiqueter le linge de ses enfants et effectuer le tri dans leurs armoires. Là encore les parents sont accompagnés dans le faire avec par des professionnels qui réussissent à faire de la spécificité de leur métier une plus-value dans l'accompagnement éducatif. Ce ne sont pas des actions ponctuelles mais une réelle continuité qui commence à s'installer. Pour le moment, 3 parents profitent de ce dispositif et un roulement est mis en place pour assurer la continuité de l'action. Les parents sont demandeurs et acteurs. Là encore la relation de confiance s'établit petit à petit. La maitresse de maison apporte un autre regard. Cela permet d'ajuster et d'affiner nos observations pour permettre un accompagnement porteur et riche de sens. Même si pour le moment cette action se définit dans les locaux du Brun Pain, nous sommes tentés de penser que dans le cadre de

la mesure de suite et d'accompagnement au retour à domicile nous pourrions former des binômes (éducateur/maitresse de maison) pour augmenter la qualité de nos interventions. Ayant créé un lien et bénéficié d'un accompagnement à l'interne, il devient possible que le parent nous ouvre la porte de son domicile pour nous demander de transposer cet accompagnement. En ce qui concerne l'accompagnement sur le plan administratif c'est la secrétaire qui s'est proposé de remplir les dossiers scolaires et/ou de centre aéré avec la famille. En procédant de la sorte, elle permet aux parents de se réattribuer une autre partie de leur action éducative. Même si ce n'est que le début, nous nous demandons jusqu'où nous pourrions mener ce type d'action et comment nous pourrions les transposer là encore dans le cadre de la mesure de suite et d'accompagnement au retour à domicile.

### Conclusion :

Pour effectuer et promouvoir ces accompagnements spécifiques, cela nécessite divers aménagements tant sur le plan horaire que sur l'organisation interne. Aménagements nécessaires mais qui sont loin d'être évidents. Animée par la volonté des professionnels de s'initier et d'initier de nouvelles pratiques, l'équipe pluridisciplinaire de la maison d'enfant du Brun Pain a cherché et mis en place de nouveaux moyens permettant d'accroître l'implication des parents dans la prise en charge de leurs enfants. Les professionnels se sont vus investis de responsabilités nouvelles et ont étayé leurs outils d'intervention

auprès des familles. L'impact se mesure sur le développement des compétences psychosociales, sur l'installation d'une relation sécurisée qui influence le lien d'attachement et sur la construction de l'individu. Chaque enfant se nourrit de la présence des parents même si ce n'est pas le sien. Le devenir des MECS peut se situer dans cette spécificité, on se devra de déplacer les savoir-faire jusqu'au domicile familial.

J. Tremintin en donne une définition intéressante : « L'avenir de la protection de l'enfance ne se trouve ni

dans un retour à la diabolisation des parents si fréquente hier ni dans un mythe de soutien absolu à la parentalité, il est sans doute dans une souplesse d'un dispositif qui collera au plus près de la réalité des familles depuis une aide ponctuelle leur permettant de reprendre progressivement confiance en elle jusqu'à une substitution massive en cas de difficultés vraiment insurmontables avec entre ces deux extrêmes toute une palette de nuances ». L'enjeu aujourd'hui est donc de développer notre palette de nuances. C'est à nous de jouer.

Notre mission tout au long du placement de l'enfant, s'articule entre éducation, socialisation et une aide à la parentalité de plus en plus souhaitée par l'équipe pluri-professionnelle de la maison Carnot. Dès les premiers mois du placement à travers le projet de l'enfant nous travaillons son autonomie et l'accompagnons à se préparer vers un ailleurs. Ce peut être retourner dans sa famille, partir vers une famille d'accueil ou un établissement plus adapté à ses besoins.

### Placement famille d'accueil

Dans la continuité du travail avec les enfants tout au long de l'année, nous les accompagnons à préparer leur orientation, en fonction de leur évolution, de leurs besoins et de leur projet.

Lorsque l'émergence du projet de l'enfant s'oriente vers un placement familial, c'est que le placement en Maison d'Enfants risque de perdurer dans le temps tant il existe des carences éducatives importantes, des difficultés psychiques des parents, des conflits familiaux, ou encore des problèmes liés à l'addiction ou aux comportements des parents pouvant nuire au bon développement de l'enfant.

Différentes possibilités se dégagent en fonction de la durée du placement, de l'environnement familial et de la pathologie de l'enfant.

Il existe :

- Le placement familial mis en œuvre par l'ASE
- Le placement en famille d'accueil spécialisée et thérapeutique, mis en œuvre par des associations ou des établissements publics.

A la Maison d'Enfants Carnot, nous sommes davantage concernés par le placement familial mis en œuvre par l'ASE.

Un dispositif qui encadre le placement familial va s'engager en lien avec l'équipe pluri professionnelle, le coordinateur de projet, le référent social, l'enfant et sa famille.

Le choix de la famille d'accueil en fonction de l'enfant doit être particulièrement élaboré. L'équipe de suivi à l'origine de ce choix va se tourner vers l'histoire de la famille, va explorer la représentation de la fonction parentale et analyser sa manière de vivre. Il faut que la famille d'accueil soit capable d'accepter et respecter la souffrance de l'enfant, en composant avec son passé. Ainsi, une particulière adéquation entre capacités et qualité d'accueil d'une part, et problématique de l'enfant d'autre part doit être recherchée.

Dans un premier temps, c'est un travail de préparation en amont avec l'enfant, sa famille, le référent social qui est effectué. Une fois ce procédé enclenché, des rendez-vous et entretiens réguliers sont réalisés avec les éducateurs, les responsables

légaux de l'enfant, la famille d'accueil et le référent social.

Notre travail étant de pourvoir à l'ensemble des besoins de l'enfant.

Une mise en relation quadrangulaire est effectuée entre le référent ASE, le coordinateur de projet, l'enfant et la famille d'accueil afin que chacun puisse se présenter, répondre aux questionnements, aux inquiétudes, aux attentes.

Les parents sont accompagnés tout au long de l'élaboration de ce projet. Ils sont associés à cette démarche pour rencontrer la future famille d'accueil de leur enfant.

Dans la continuité de ce travail, et dans un second temps, l'enfant avec son référent social, va pouvoir aller découvrir l'environnement, son nouveau lieu de vie et tous les membres de la famille d'accueil. L'enfant peut alors commencer à se projeter.

Progressivement, il va pouvoir partager des moments en individuel avec tous les membres de la famille d'accueil.

L'éducateur va accompagner l'enfant dans son nouveau lieu de vie pour arriver ensuite à un découché puis progressivement passer plusieurs jours pour lui permettre de s'installer. Il va ainsi se sentir rassuré et sécurisé.

Durant cette mise en relation, les parents sont rencontrés pour suivre l'évolution de cette orientation.

Tout cela est effectué dans un souci de bienveillance, en répondant aux doutes, aux inquiétudes et/ou questions des

parents et des enfants dans le quotidien.

Cet accompagnement a toute son importance dans le parcours de vie de l'enfant.

### Les visites à domicile

Les visites à domicile ou VAD ont démontré leur importance dans de nombreuses situations. Véritable outil de l'accompagnement éducatif, elles permettent d'adapter le travail éducatif au plus près du quotidien des familles. Elles ont pour but d'accompagner les jeunes et leur entourage dans les processus de retour à domicile, et/ou durant la durée du placement.

### Préparer le retour au domicile

Dans certaines situations où un retour en famille est envisagé, la VAD permet d'assurer une transition sereine entre le foyer et le domicile.

En effet, après une durée de placement plus ou moins longue, une famille doit réapprendre à vivre ensemble. Ce vivre ensemble doit donc passer par un travail de fond. Ce travail peut s'effectuer au sein de la maison d'enfants sous forme d'entretien mais son action est limitée. C'est pour cela, qu'il est important pour le travailleur social en charge de la situation, de se rendre au domicile, afin d'adapter ce travail au plus juste des attentes et des envies de la famille. Ainsi, le professionnel peut accompagner en prenant en compte les habitudes de

vies et par là même mettre en lien la réalité des jeunes en maison d'enfants et la réalité de la maison.

Cet outil qu'est la VAD, a pour but *in fine* pour les travailleurs sociaux d'avoir une vue globale de la situation et également pour les parents d'être rassurés quant à l'accueil de leurs enfants.

### Comment intervenir au domicile ?

Le premier travail à effectuer avec les parents d'enfants accueillis, est de créer un lien de confiance pérenne facilitant la relation éducative. Au fur et à mesure du placement de l'enfant, le professionnel sera amené peu à peu à apprendre à connaître l'histoire de la famille. Cette connaissance va lui permettre d'approfondir son accompagnement et d'adapter sa pratique au plus près des besoins et des problématiques des enfants et des parents. La VAD est une étape supplémentaire dans l'accompagnement éducatif en maison d'enfants. Elle a pour but pour les travailleurs sociaux d'avoir un autre regard sur une situation. Cela lui permet de comprendre le fonctionnement intrinsèque d'une famille et de repérer d'éventuels axes d'accompagnement (règle de vie, aide aux devoirs, gestion de la vie quotidienne, etc.) et par là même, pouvoir mettre en corrélation les différents lieux d'accueil des enfants afin de leur apporter un équilibre de vie. En ce sens, une VAD est anticipée et organisée (Quand s'y rendre ? Comment s'y rendre ? Qu'est-ce qu'on y fait et pourquoi on le fait ?) en amont avec l'équipe éducative mais

également avec les parents. Cela peut faire naître certaines craintes chez les personnes accompagnées (peur du jugement, peurs d'éventuelles retombées négatives, etc.)

C'est pour cela que, sans ce travail préalable (mise en confiance, connaissance de l'histoire familiale, etc...) il est compliqué d'intervenir au domicile.

### Quelles sont les limites des VAD ?

Les VAD sont des outils éducatifs qui ont toute leur importance dans l'accompagnement des jeunes et de leur entourage. Cependant, il faut être vigilant pour ne pas créer auprès des parents une dépendance à l'institution. En effet, la finalité de l'accompagnement est un retour au domicile (quand cela est envisageable). De ce fait, il ne faut pas oublier que chaque famille a son fonctionnement et que le travailleur social doit sans cesse ajuster son intervention aux compétences parentales afin de pouvoir, au moment venu, se retirer de la situation sans qu'il n'y ait de conséquences pour les enfants et leur entourage. L'idée défendue dans ce paragraphe est que les pistes d'accompagnement proposées ne doivent pas être figées pour permettre aux parents d'adapter leur pratique et de les faire évoluer en même temps que leurs enfants.

Les VAD sont également soumises aux désirs des parents. La mesure de placement est une étape souvent douloureuse pour l'entourage des

enfants. Bon nombre de parents préfèrent faire un distinguo entre la maison d'enfant et leur domicile, sans pour autant être dans le déni de leur situation. Il s'agit là de respecter l'intimité des parents, tous comme les professionnels respectent l'intimité des enfants dans leur lieu de placement et dans leur vie.

## Conclusion

Depuis une bonne année les VAD se structurent au Home des Flandres dans le cadre des mesures de suite et d'accompagnement au retour à domicile. Cela a pour but de pouvoir asseoir davantage les compétences parentales développées et de rassurer les familles dans l'accueil et la prise en charge de leurs enfants.

## La Réorientation vers des structures spécialisées pour enfants et adolescents.

Nous accueillons de plus en plus d'enfants avec un profil dit ITEP (Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques) ou IME (Institut Médico-Educatif) et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous avons été amenés à travailler une orientation pour certains, au vu de leurs âges et de leurs besoins qui évoluent et réclament des suivis thérapeutiques, une scolarité et des apprentissages adaptés et un accompagnement spécialisé dans les temps du quotidien.

V. a été accueilli en novembre 2015. Il fréquentait un établissement spécialisé en accueil de jour.

Pour répondre au projet et aux besoins de V. nous avons effectué des démarches en liens avec la référente ASE, le service de l'accueil de jour et associé les deux parents. Il a été accueilli dans un établissement belge, qui répondait à ses attentes, avec internat de semaine et une scolarité adaptée à ses difficultés. En internat à l'IMP (l'Institut Médico Pédagogique) notre Dame de la Sagesse (courtil), Il suivait une scolarité à l'Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé libre "La Goélette". Ces deux établissements sont situés à Leers Nord en Belgique.

Les besoins de V. ont évolué du fait de son âge et de sa problématique (déficience intellectuelle). Nous nous sommes de nouveau mis en recherche d'un établissement spécialisé, qui pouvait répondre aux nouveaux projets éducatifs, suivis thérapeutiques et scolaires de V., en lien avec la référente ASE et en associant les deux parents.

Cela n'a pas été évident, car le choix des établissements était limité du fait de la problématique et du nombre de places disponibles dans le département du nord. Les démarches se sont élargies vers les établissements belges très proches.

V. a pu faire la visite d'une structure d'accueil en Belgique, à Cerfontaine. Lors de cette visite que nous avons assurée avec les parents et la référente sociale, il a pu faire le choix, avec l'avis

des parents, de cette réorientation. Nous avons observé une demande et une attente de la part de V.

L'attente a été longue pour lui et il craignait de ne jamais pouvoir intégrer cet établissement. Il a fallu mener un triple travail, avec les parents, l'internat et la maison d'enfants. Nous avons observé des signes d'angoisse, il nous a fallu être à l'écoute et rassurer V.

Depuis la fin de l'année 2017, il a intégré ce lieu de vie, adapté à ses difficultés, ses besoins pour grandir dans de bonnes conditions. Son intégration s'est bien passée.

### Accompagnement des jeunes vers une structure d'adolescent :

#### **L'apprentissage de l'autonomie au sein de la maison :**

Nous accompagnons les jeunes dans certaines tâches du quotidien en fonction de leurs âges et de leurs compétences, évaluées au préalable.

Un des premiers actes du quotidien est la gestion de leur linge. En effet, les jeunes ont à disposition une machine à laver ainsi qu'un sèche-linge. L'utilisation des machines est régulée par un planning. Ainsi le jeune doit gérer ses machines, apprendre à anticiper pour ne pas empiéter sur le tour de machine d'un autre jeune.

Autre aspect important : la gestion de « l'argent de poche ».

Chaque jeune possède de l'argent de poche versé chaque mois par l'association le Home des Flandres. Cet argent est tenu par l'éducateur référent, mais le jeune a la possibilité de gérer cet argent comme bon lui semble à la condition qu'il anticipe sa demande.

En plus de l'argent de poche, un budget hygiène peut être octroyé si le jeune en fait la demande et si les éducateurs jugent qu'il a la compétence de gérer son budget. Ce budget lui permet de s'acheter le nécessaire (shampooing, dentifrice, serviettes hygiéniques ...) mais également des produits pour son bien-être, ce qui favorise l'estime de soi. Afin de s'assurer de la bonne gestion de ce budget, il est demandé au jeune de justifier ses achats.

En ce qui concerne la confection du repas, nous sommes confrontés à une certaine limite sur le plan de l'accompagnement au quotidien. En effet, lors des temps de vacances scolaires, les adolescents peuvent obtenir un budget alimentaire. Après avoir réfléchi à un menu, ils font les courses et préparent le repas pour eux-mêmes, accompagnés par un membre de l'équipe pluridisciplinaire.

Autrement, lors des vacances ou des week-ends, les jeunes donnent régulièrement un coup de main pour préparer le repas et ainsi gagner en autonomie et en compétences.

L'autonomie dans les transports est également travaillée avec le jeune. Cela permet au jeune de se rendre seul à l'école, au domicile familial ou lors de sorties personnelles.

En fonction de la situation et de la maturité, il arrive que certains adolescents honorent seuls des rendez-vous médicaux. L'équipe éducative reste toutefois en lien avec les différents partenaires (école, médical, parents, ...).

### **Recherche d'un établissement adapté au jeune :**

Lorsque le jeune arrive à un âge où il montre des compétences dans son autonomie et que l'accompagnement au sein de la maison Carnot a montré ses limites, il est alors envisagé une réorientation vers une structure qui tend à favoriser l'indépendance de l'adolescent.

La recherche d'une structure adaptée se fait en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance, le parent et le jeune.

Dans un premier temps, en lien avec un éducateur, le jeune nous fait part de ses envies, de ses attentes et de ses besoins. Le parent est impliqué dans cette démarche également, afin d'avoir une démarche commune.

Une fois les critères définis, en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance, nous listons différentes structures qui pourraient convenir au jeune ainsi qu'aux parents. A la suite de quoi, des préadmissions sont organisées avec les structures pour que le jeune puisse juger et préciser le lieu dans lequel il aimerait évoluer.

### **Départ vers le nouveau lieu de vie :**

Une fois que le jeune et les parents ont choisi la structure, l'établissement nous informe lorsqu'une place se libère. Cela nous permet de définir une date de départ du jeune pour son nouveau lieu de vie.

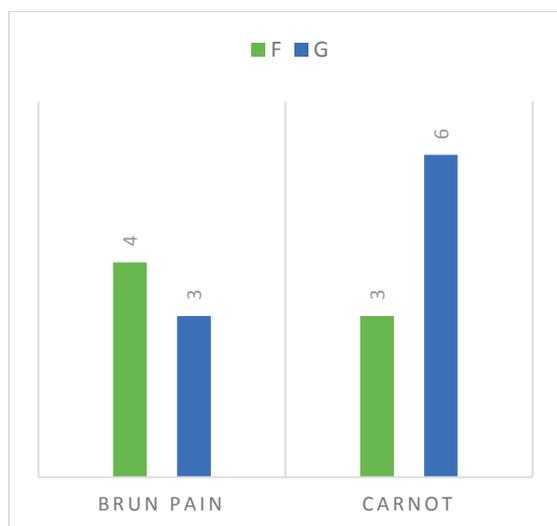
Une fois la date connue, l'équipe pluri-professionnelle accompagne l'adolescent dans le rangement de ses effets personnels. De plus, un goûter de départ est organisé par l'équipe pour que les jeunes puissent passer un dernier moment ensemble au sein de la maison Carnot. Lors de ce goûter, un cadeau est offert de la part du Home des Flandres, et il lui est restitué son argent de poche et ses photos souvenirs prises lors de son passage au sein de la maison.

Il est ensuite accompagné vers sa nouvelle structure par un éducateur de la maison Carnot, du parent si cela est possible ainsi que de l'Aide Sociale à l'Enfance.

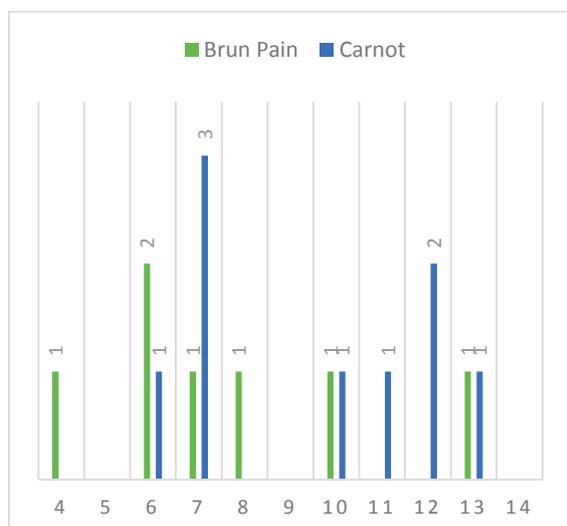
## Commentaires des données chiffrées 2017

### 1.1 Les Admissions

#### Nombre d'admissions



#### Âge à l'admission



#### Nombre d'admissions

Nous avons accueilli cette année 16 enfants. Le « Turn-Over » est sensiblement le même sur les deux maisons puisque nous avons 7 enfants qui ont été admis à Brun Pain et 9 à la maison Carnot.

Nous avons 1 entrée de plus qu'en 2016, c'est-à-dire 56,25 %.

A l'inverse cette année nous n'avons pas fait de sureffectif.

#### Âge à l'admission

Cette année nous avons été sollicités majoritairement pour l'accueil d'enfants âgés de 5 à 14 ans.

Toutefois sur la fin d'année 2017, nous avons eu plus de demandes pour des pré-adolescents.

## Origine à l'admission

Sur les enfants accompagnés durant l'année 2016, c'est toujours le nombre d'enfants issus de leur famille d'origine qui reste le plus élevé, 73%.

Au regard des années précédentes, cette situation reste stable.

De plus, nous avons été un peu plus sollicités que l'année 2016 pour accueillir des enfants ayant grandi en famille d'accueil, 15%.

Ce type d'accueil ne convenait plus aux enfants devenus pré-adolescents ou adolescents.

D'autres établissements partenaires nous ont sollicités cette année pour des réorientations. Cela reste une sollicitation de 11 % qui est stable par rapport aux années précédentes.

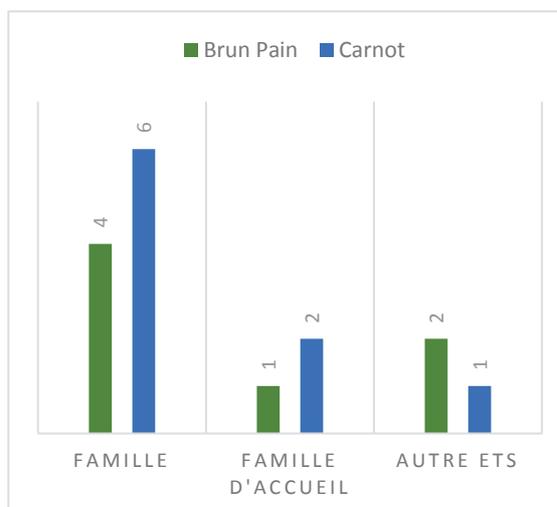
## Origine géographique

Comme les années précédentes, la maison d'enfants Brun Pain, Carnot travaille principalement avec la DTMRT.

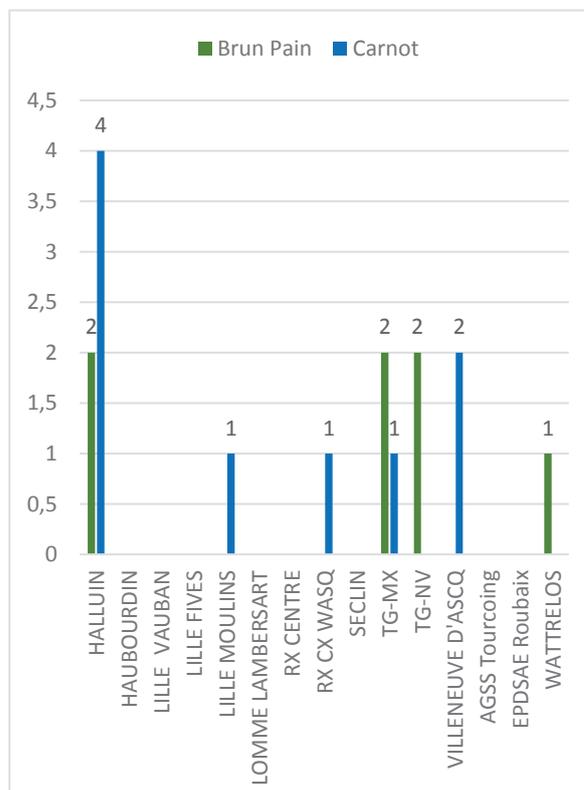
Cette proximité permet de consolider le travail mis en place par le Home des Flandres avec les familles.

Par contre, nous continuons à être sollicités par la DT de Lille ce qui s'explique par une relation privilégiée avec un réseau partenarial connu depuis plusieurs années.

## Origine à l'admission



## Origine géographique

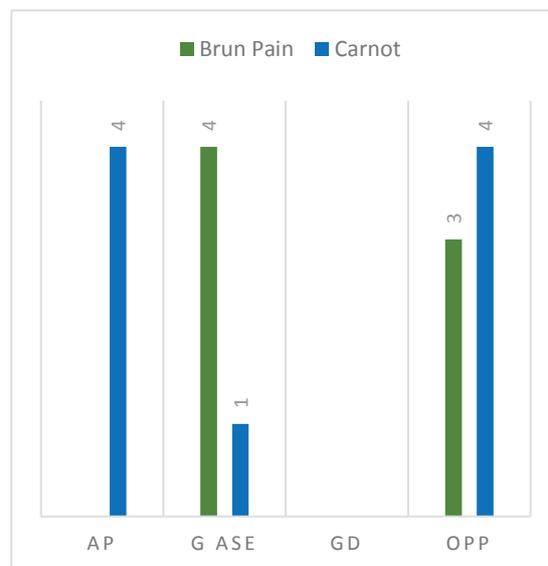


## Statut à l'admission

Majoritairement et ce depuis de nombreuses années les gardes à l'ASE restent dominantes.

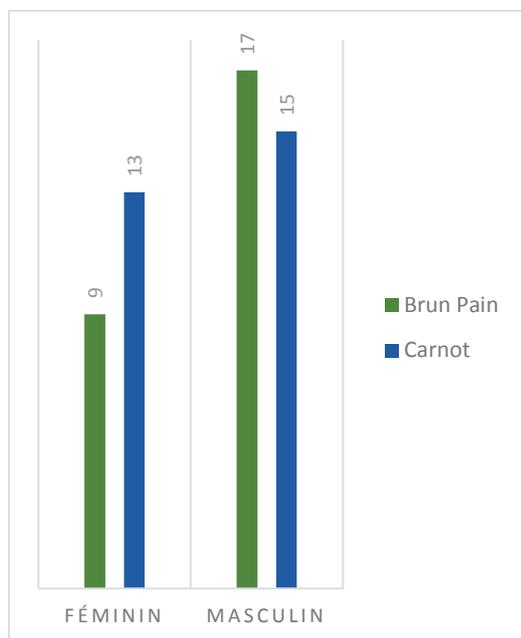
Il est à noter une baisse significative des admissions en garde directe et une croissance des accueils provisoires.

## Statut à l'admission



## 1.2 A propos des enfants et des jeunes accompagnés durant l'année.

### Répartition par sexe

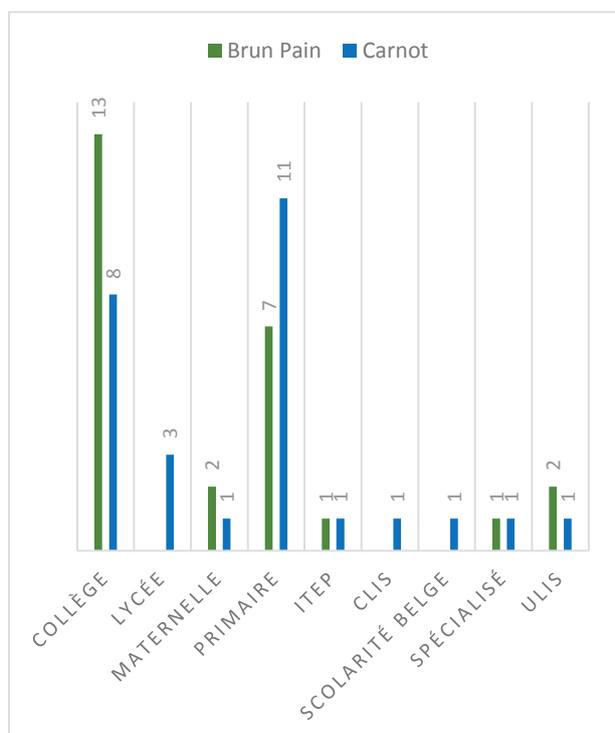


### Répartition par sexe

Nous sommes repérés pour accueillir les garçons sur la maison du brun Pain et les filles sur la maison Carnot, ce que démontre ce graphique. Les données reflètent le projet porté par chacune des équipes pluri-professionnelles. La maison Carnot accompagne toujours davantage de filles.

Toutefois cette année 2017 démontre une mixité plus équilibrée sur la maison Carnot.

### Activités scolaires



### Activités scolaires

Là encore nous privilégions des accompagnements adaptés à chacun.

Pour ce faire et au prix d'une mobilisation importante pour les conduites, les enfants sont inscrits dans plusieurs établissements publics et privés proches des deux maisons d'enfants.

Neuf enfants sont pris en charge dans un cursus spécialisé relevant du médico-social.

Cet accompagnement demande une prise en charge spécifique, ce qui engendre une complexité de la prise en charge en MECS.

Nous sommes pour certains enfants en attente d'une orientation adaptée, notamment sur des établissements médico-sociaux sur le département et en Belgique

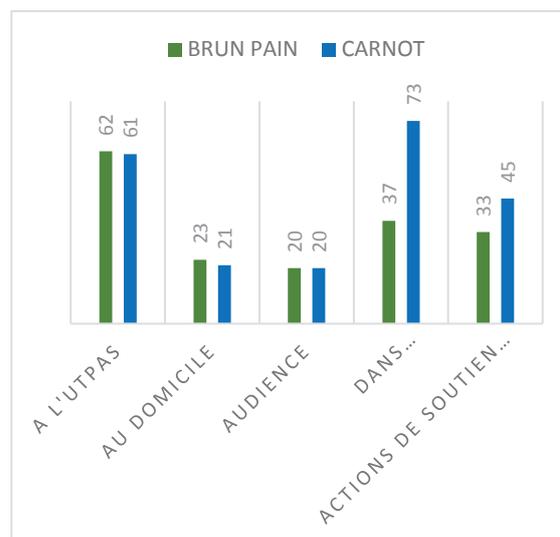
## Rencontres et accompagnements avec les familles

Nous continuons à mobiliser les compétences des familles dans tous les actes qui concernent leurs enfants.

Nous constatons au cours de ces trois dernières années que les parents sont de plus en plus mobilisés.

Les équipes de professionnels de Brun Pain et Carnot sont aguerries et montent peu à peu en compétences dans les divers types d'approches et de modes d'actions, ce qui contribue à une meilleure prise en charge.

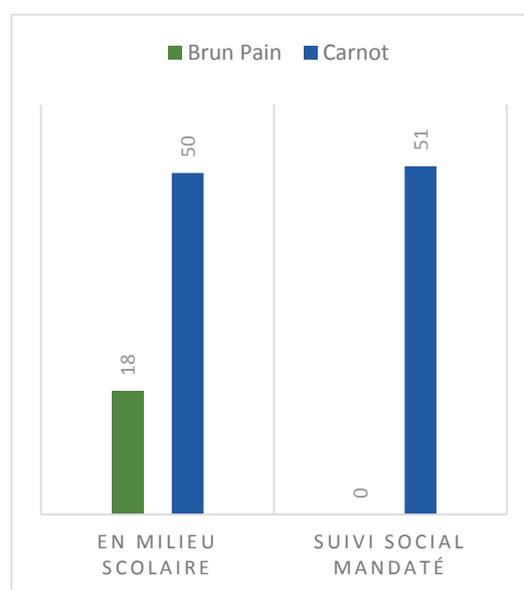
## Rencontres et accompagnements avec les familles



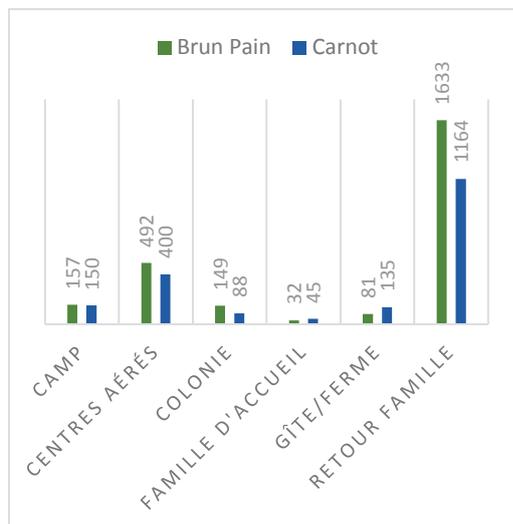
## Suivis extérieurs sans les familles

Nous essayons au maximum d'être accompagnés par les familles dans les divers rendez-vous. Toutefois, il nous arrive encore d'assurer des rendez-vous sans les parents pour certaines situations.

## Suivis extérieurs sans les familles



## Séjours vacances et retours en famille



## Séjours vacances et retours en famille

Cette année encore, nous constatons un nombre important de journées en famille pour les enfants des maisons Brun-Pain et Carnot.

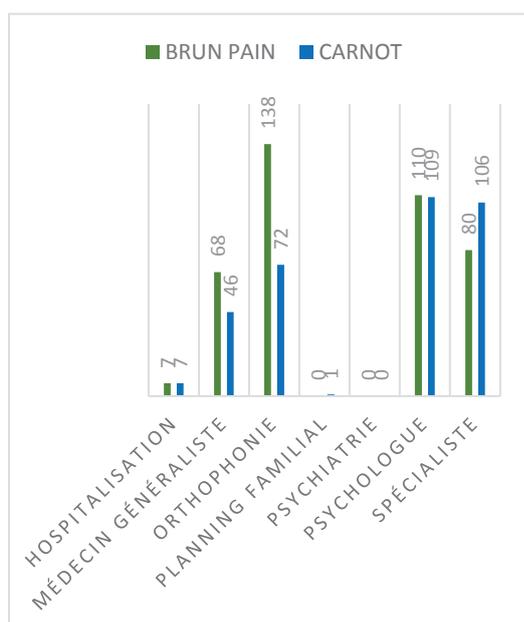
Les équipes continuent à accompagner et mobiliser les familles pour l'accueil de leurs enfants pour des temps plus ou moins longs mais réguliers. Les équipes réalisent des visites à domicile durant ces séjours.

Dans le cadre de la socialisation mais aussi pour solliciter l'intérêt des enfants dans divers domaines de loisirs, nous leur proposons une fois par an en moyenne un départ en ferme avec des partenaires de longue date ou en colonie.

Les centres aérés de Tourcoing et Mouvaux accueillent à chaque période scolaire les enfants qui le souhaitent.

De plus comme chaque année deux camps ont été réalisés afin de permettre aux enfants et éducateurs de partager des temps privilégiés hors de la Maison d'Enfants et loin des contraintes du quotidien.

## Suivis médicaux et paramédicaux extérieurs



## Suivis médicaux et paramédicaux extérieurs

Avec ce graphique, nous sommes forcés de constater que les enfants accueillis dans les maisons Brun Pain et Carnot ont besoin de soins importants et l'un des axes de notre travail est de prendre soin d'eux mais aussi de les sensibiliser aux acteurs de la santé.

Ainsi chaque année au-delà des suivis spécifiques de chacun, les enfants voient le dentiste et l'ophtalmologiste.

Les suivis en Centre de Santé Mentale et les suivis chez l'orthophoniste sont plus nombreux par rapport aux deux années précédentes.

## Accompagnement psychologique à l'interne

Le poste de psychologue en Maison d'enfants s'articule autour de plusieurs fonctions qui concourent toutes à prendre en compte et prendre soin de la vie psychique.

Ainsi, des temps cliniques, le plus souvent sous la forme d'entretiens individuels, sont proposés aux enfants, selon un rythme régulier ou plus sporadique, en fonction des besoins de l'enfant. En 2017, 198 entretiens ont ainsi été réalisés. Cinq bilans psychométriques ont été menés et restitués.

Des entretiens familiaux sont également organisés (81 entretiens en 2017), avec ou sans l'enfant, selon les objectifs visés ; cette année, le coordinateur de projet a davantage été associé à cette modalité de rencontre. Des temps moins formalisés que les entretiens, tel que le repas du midi, peuvent servir à médiatiser une relation parent-enfant (4 cette année). La psychologue peut également accompagner des visites médiatisées en UTPAS (3 en 2017) afin de répondre à un contexte particulier. Dans le cadre d'une mesure de suite et d'accompagnement au retour à domicile, des entretiens ont été menés avec un jeune accueilli depuis plusieurs années au Brun Pain, permettant ainsi de l'accompagner dans ce retour.

En MECS, la psychologue travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; la participation aux réunions de conduite de projet mais aussi au groupe d'analyse des pratiques est incontournable. Par ailleurs, au Home

des Flandres, les psychologues échangent sur leurs pratiques (4 réunions en 2017).

L'activité de psychologue s'inscrit dans une pratique de réseau et de partenariat, notamment avec l'ASE (4 réunions de synthèse en 2017), et avec le CSM (4 synthèses en 2017).

La recherche-action psychiatrie adulte et protection de l'enfance, menée en 2015, a donné lieu à plusieurs projets réalisés en 2017 et ayant pour thème l'accompagnement des enfants dont un parent présente un trouble psychique : la création d'un groupe de réflexion en inter-institution (UTPAS, psychiatrie adulte, pédopsychiatrie, Home des Flandres) et l'animation de 4 journées de formation organisées par le CREAI.

*Pascaline Delhaye – Psychologue  
Maison Brun pain*

Le travail de la psychologue à la maison Carnot s'articule autour de trois axes :

- la clinique des enfants accueillis et l'étayage du lien à leur famille
- le maillage avec l'équipe pluridisciplinaire
- le travail transversal institutionnel en lien avec les valeurs et projets de l'association.

Au niveau clinique, la psychologue a connaissance de la situation de chaque enfant, a pu le rencontrer et échanger autour de son vécu au sein de la maison Carnot (non quantifiable mais conséquent).

Selon les besoins de l'enfant, elle peut proposer un suivi afin de travailler la mise en perspective de son histoire et la compréhension du placement. Le travail d'élaboration autour de la souffrance ressentie pour passer des maux aux mots est primordial. Les entretiens peuvent être individuels (133), avec sa fratrie et/ou ses parents. Le soutien psychologique peut être ponctuel ou plus soutenu. Le côté formel n'est qu'un aspect de l'accompagnement. Les supports tels le goûter, le repas, les activités manuelles, ou la pâtisserie peuvent être un facilitateur de lien sécuritaire, de partage informel mais néanmoins contenant et riche d'apprentissages (non quantifiable mais conséquent).

Les entretiens familiaux (19) avec les parents (ou figures parentales) et/ou la fratrie sont un étayage pour la relation. Ils visent à donner sens, mettre en mot et travailler le lien qu'il soit à nourrir, assouplir ou épanouir.

Les entretiens psycho-éducatifs avec l'enfant, la fratrie et/ou la famille sont un

soutien intéressant dans la compréhension et l'étayage de l'enfant, son histoire, son vécu et sa sphère familiale (22).

Les visites à domicile (2) dans le cadre des mesures de suite et d'accompagnement au retour sont une continuité dans la prise en charge, l'accompagnement et la guidance parentale. Ces entretiens psycho-éducatifs semblent garantir d'un retour mesuré et sécurisé.

La psychologue s'implique également dans l'accompagnement et l'éclairage de l'équipe pluridisciplinaire lors d'échanges informels non quantifiables mais conséquents et dans des espaces institutionnalisés comme la réunion d'équipe pluridisciplinaire (présence à toutes).

L'analyse des problématiques individuelles de trajectoire de vie ou groupales du quotidien permet de croiser et d'enrichir les regards, de singulariser la prise en compte et d'affiner la prise en charge et projet de l'enfant.

L'apport théorique apporte sens et distance. La psychologue s'essaye à faciliter la bascule théorico-clinique amenant des pistes éducatives pratiques.

Elle participe à la construction des projets (2) d'ateliers (7), aux synthèses, rendez-vous partenariaux (17), groupes d'expression (3), du groupe d'analyse de pratiques (présence à tous).

Dans la sphère institutionnelle, la psychologue se tient informée des directives et des projets de l'association

par les réunions de direction et tend à les porter dans le service Carnot.

Elle participe à la revue de processus, aux réunions des psychologues, au plateau technique, aux réunions de projet groupes de parole et à leurs mises en place en Co animation avec le centre de planification en lien avec la démarche Vie-vas (5).

Ainsi, pour maintenir une pensée au travail la psychologue participe régulièrement à des formations (externes (pathologies mentales, URSAVS, PJJ, Maison des ados, Vivre son deuil, etc.) et intra (gestion de la violence, Vie-vas), des conférences et colloques.

Enfin, la place de la psychologue se doit d'être, en plus de l'apport en psychologie, une fonction de garante d'une éthique et d'une déontologie dans l'accompagnement menant toujours à l'intérêt supérieur de l'enfant.

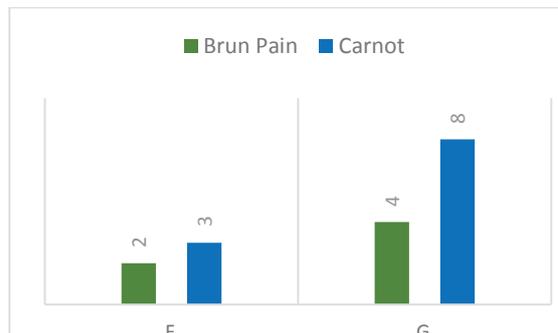
*Emilie Wandji – Psychologue Maison Carnot*

## 1.3 Les sorties

### Nombre de sorties

Au cours de l'année 2017, 17 enfants ont quitté les maisons Brun Pain et Carnot. Soit cinq sorties de plus qu'en 2016.

### Nombres de sorties

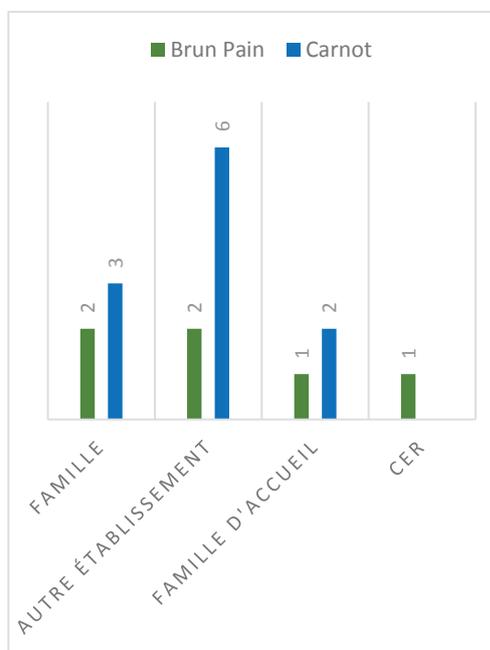


### Orientation à la sortie

17 enfants nous ont quittés cette année après un parcours au sein de nos structures d'une moyenne d'environ deux à quatre années d'accompagnement. Huit enfants sont partis vers des établissements proposant une prise en charge répondant à leurs besoins ou pour un rapprochement géographique avec la famille ou la fratrie.

Les sorties aboutissant sur un retour en famille ont pu se réaliser en modulant l'accueil en fin de placement avec des visites à domicile hebdomadaires et l'élargissement des droits afin de préparer au mieux le retour des enfants auprès de leurs parents.

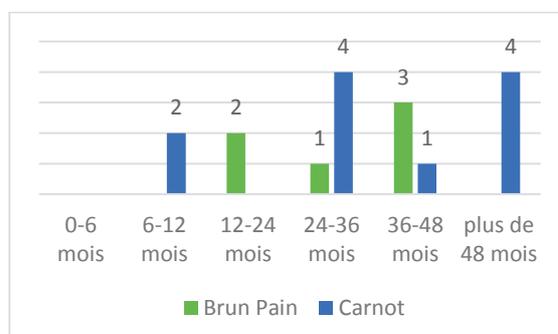
### Orientation à la sortie



### Durée du placement

Les durées de placement tendent à diminuer. La moyenne se situe entre 2 et 4 ans. Les durées de placement plus longues concernent principalement des enfants qui ont été orientés vers d'autres établissements.

### Durée du placement



### Les mouvements de personnel sur Brun Pain et Carnot

- Embauche d'une nouvelle cheffe de service sur la Maison Brun Pain.
- Embauche d'une directrice pour l'établissement Brun Pain-Carnot.
- Embauche d'un éducateur spécialisé sur la Maison Carnot.
- Deux contrats CUI/CAE maitresse de maisons sur les deux structures.
- Trois contrats d'avenir arrivés à terme en novembre 2017.
- Embauche d'un homme d'entretien.
- Embauche d'un cuisinier en contrat de professionnalisation sur la maison Carnot.

### Formation

- Planning familial pour les équipes pluri professionnelles des deux structures.
- Trois éducateurs ont bénéficié d'une formation sur les écrits professionnels.
- Un éducateur a participé à une formation BSB (brevet surveillant de baignade).
- Un éducateur est parti en formation protection de l'enfance.
- Une maitresse de maison a participé à la formation service généraux.
- Une maitresse de maison a participé à la formation maitresse de maison.

### Bénévolat

- Interventions de deux bénévoles « Jardin de Lecture » sur la maison Brun Pain. Projet intergénérationnel autour de la lecture.
- Intervention étudiant sur la maison Carnot autour de la lecture, l'ours voyageur « Nouki » poursuite de l'intervention en 2017.

## L'infrastructure et les investissements

Pour Carnot :

- Création d'un pôle administratif (un bureau : chef de service, un bureau : direction, un bureau : secrétariat)
- Insonorisation et rénovation de la salle à manger.
- Création d'un vestiaire dans le hall d'entrée.
- Création d'un espace multimédia
- Rénovation de l'entrée
- Commandes de meubles pour les chambres du 1<sup>er</sup> étage pour rénovation en 2018 et salle des familles.

Pour Brun-Pain :

- Commande de meubles pour la salle de vie, la salle des familles et 3 chambres.

Intervention des entreprises pour les travaux de plomberie.

## Vie culturelle, éducative et institutionnelle

- Le 7 juin 2017 : Kermesse Carnot, Brun-Pain au sein de la maison du Brun Pain, moment festif réunissant les enfants, leurs familles et les professionnels.
- Du 7 au 20 août 2017 camp au camping « Les Acacias » à Vensac pour la maison Brun Pain.
- Du 16 au 30 juillet 2017 camp au camping « Clown Océan » à Tosse pour la maison Carnot.
- Le 15 décembre 2017, fête de Noël Brun Pain et Carnot sur le thème « Chic ».



Accueillir  
et  
Accompagner